

Nom de votre établissement

Carnet de correspondance

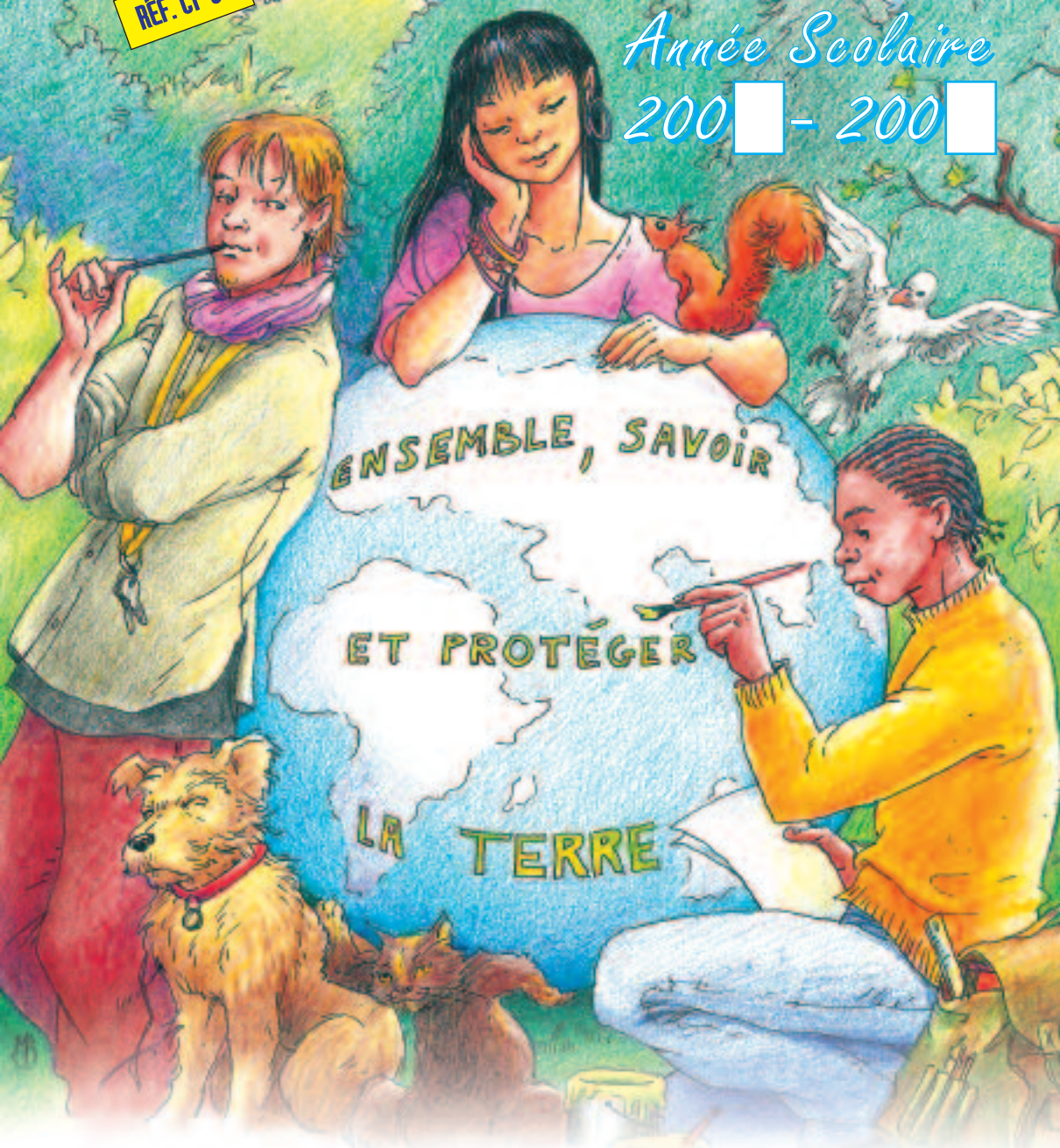
Adresse de votre établissement - Code Postal - Ville

Tél. 00 00 00 00 00 - Fax 00 00 00 00 00

RÉF. C1-09

Année Scolaire

200 - 200



Ce carnet de correspondance, que l'élève doit toujours avoir en sa possession, devra rester dans sa présentation initiale: il sera présenté à chaque demande de l'administration ou des professeurs, et visé régulièrement par les parents.